



Accompagner un proche lors d'un séjour à l'hôpital



Être proche aidant à l'hôpital

Votre proche vient d'arriver à l'hôpital et vous lui apportez du soutien : vous êtes probablement une **personne proche aidante (PPA)**. Que votre proche soit à l'urgence ou sur une unité de soins, vous pouvez vous présenter à l'accueil du poste infirmier pour vous identifier en tant que PPA. Vous pouvez également indiquer à quel moment et par quel moyen il est préférable de vous joindre.

L'hospitalisation sur l'unité de soins

Si la situation de votre proche est complexe et que son retour à domicile semble compromis, une évaluation de ses besoins sera réalisée par l'équipe de liaison hospitalière. Selon les besoins identifiés, différents professionnels pourront être interpellés pour soutenir son plan de congé.

Pendant l'hospitalisation, les professionnels évalueront la situation et le médecin établira une **date cible de congé** pour votre proche. Cette date est estimée en fonction de l'état de santé de votre proche et vous permettra de vous préparer à sa sortie de l'hôpital.

Il peut être difficile de se repérer dans le monde hospitalier. Vous êtes toutefois un **partenaire essentiel**. N'hésitez pas à transmettre des informations importantes au sujet de votre proche et à échanger avec le personnel soignant afin de convenir, selon **vos désirs et limites**, de votre implication durant l'hospitalisation.

Date cible de congé

En prévision du congé

Vous pouvez contribuer à la planification du congé de votre proche en vous posant les deux questions suivantes :



- Son état et ses capacités lui permettent-ils d'être en sécurité à domicile?
- Quel type de soutien serait nécessaire pour permettre son retour à domicile?

Si vous avez des limites dans votre capacité à vous impliquer, que vous ne vous sentez pas en mesure de prendre soin de votre proche à la maison ou que vous avez des préoccupations, **parlez-en avec les professionnels**. Ceux-ci pourront vous informer des options possibles pour répondre à ses besoins :

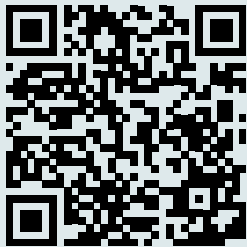


- Services d'aide et de soutien à domicile (CLSC et organismes communautaires);
- Relocalisation en hébergement temporaire ou permanent;
- Transfert vers un milieu de convalescence ou de réadaptation.

Des ressources pour vous soutenir

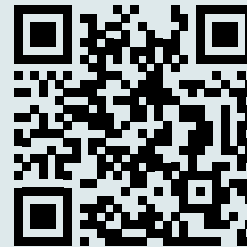
En tant que PPA, vous pouvez également avoir des besoins liés à votre rôle : information, formation, accompagnement, soutien psychosocial, répit, soutien financier, etc. Pour vous accompagner pendant l'hospitalisation de votre proche ou après son retour à la maison, du **soutien est disponible** :

L'appui est un organisme de soutien pour les PPA. Consultez leur guide d'information et le répertoire des ressources communautaires ou contactez la ligne d'écoute Info-aidant au 1 855 852-7784.



Pour plus d'informations, visitez lappui.org ou balayez le code QR.

Informez-vous sur les services offerts par les programmes du CISSS de Chaudière-Appalaches ou contactez **Info-Social** au **811, option 2**.



Pour plus d'informations, visitez ensemblepasapas.ca ou balayez le **code QR**.

Questions, inquiétudes, informations

Le consentement

Les professionnels de la santé ont besoin du **consentement de votre proche** pour vous transmettre des informations le concernant. En l'absence de consentement, vous pouvez tout de même leur faire part de ce que vous vivez, de vos observations et de vos besoins en tant que PPA. Cela peut les aider à mieux soutenir votre proche... et vous aussi.

L'équipe interdisciplinaire

- Intervenant de la liaison hospitalière : _____
- Médecin : _____
- Physiothérapeute : _____
- Ergothérapeute : _____
- Autres professionnels : _____

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

CIRUSS

Chaire interdisciplinaire
sur la santé et les services sociaux
pour les populations rurales

UQAR